



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LE MOULE, BOULEVARD ROUGE 97160 LE MOULE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

M. Allan MARCHAUX, représentant de la société A&Y GROUP S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 71 LOTISSEMENT MARLY 97180 STE ANNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MARCHAUX Allan	75	750 €
RAYAPIN-AROULAPIN Yohan	75	750 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

CAISSE CREDIT MUTUEL LE MOULE
Bureau de Saint-François
Orias : 07003758
Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
Tél : 0820 000061
E-mail : 05344@creditmutuel.fr